SCHÉMA DIRECTEUR DE L'INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE

L'INFORMATION bibliographique c'est EPIC ! Telles sont les perspectives ouvertes par le Schéma directeur de l'information bibliographique dont nous publions intégralement la dernière étape*. Le bilan présenté dans le numéro 4-1988 du BBF faisait le point sur une situation hétérogène et quelque peu confuse. Après l'état des lieux commence la reconstruction. Sur des rappels élémentaires mais nécessaires : non, un catalogue collectif n'est pas une base d'information bibliographique; oui, l'information bibliographique ne se limite pas seulement au livre. Et la constitution d'un marché difficile ne doit pas être viciée dès le départ. En conséquence, le schéma directeur propose une clarification des rôles et des fonctions : séparation des fonctions de production et de diffusion, refus de tout monopole, réintroduction des différents partenaires intéressés à la construction d'un système d'accès à l'information bibliographique. Un établissement public serait chargé de la diffusion de notices *via* un serveur technique. Mais son intervention ne prendra son développement véritable qu'une fois déblayé l'environnement technique et administratif : de multiples refontes ou reprises en main sont inscrites au programme, dépôt légal, formation, normalisation, formats, indexation matière. Bref, tout un programme !

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

La présente étude comporte les résultats des travaux effectués par le groupe de projet au cours de l'étape 2 du Schéma directeur de l'information bibliographique.

Compte tenu des orientations définies en préalable à l'étape 2, de l'intégration des bibliothèques universitaires au schéma directeur (par leur représentation au sein du groupe de projet et du comité directeur), de la coordination nécessaire avec la Bibliothèque de France, le contenu des étapes 2 (enjeux et orientations) et 3 (description d'un scénario) initialement prévues, s'est trouvé *de facto* modifié quant au contenu et au niveau de détail à considérer (c'est ainsi que certains aspects n'ont pas été approfondis, parce que relevant plus de la Bibliothèque de France : catalogue collectif entre autres).

L'étape 2 a donc été consacrée à la définition de la solution cible : principes directeurs de la solution, aux moyens à mettre en œuvre pour la réaliser, et enfin aux actions à lancer et aux structures à mettre en place pour que le présent Schéma directeur devienne effectif.

* Le présent rapport constitue le document final concrétisant les travaux menés lors de la dernière étape du Schéma directeur de l'information bibliographique. Il a été rédigé par Annie Gourdier et François Pellegri (CESIA) avec la contribution des membres du groupe de projet : Annick Bernard, Jacques Bourgain, Bertrand Calenge, Christine Deschamps, Hubert Dupuy, Claude Jolly, Francine Masson, Denis Pallier, Georges Perrin, Dominique Piot, Albert Poirot, Michel Netzer, Nicole Simon.